

## **Formation du 12 Décembre 2017: Les essentiels de la prévention du risque inondation**

**De 9h30 à 17h00**

**A la Cour St Nicolas, 20 rue Saint Nicolas  
75012 PARIS (Métro Ledru Rollin)**



En 2010, la tempête Xynthia a causé 740 millions d'euros de dégâts et provoqué la mort de 41 personnes, dont 29 sur la seule commune de la Faute-sur-Mer. Plus récemment, la prégnance du risque inondation a été rappelée aux Français par les événements de juin 2016 au cours desquels 5 personnes sont décédées, les dommages matériels associés sont estimés à 1.4 millions d'euros. En France, 17.1 millions de résidents sont exposés au risque inondation par débordement de cours d'eau et environ 20% des habitations sont concernées par le risque de submersion marine. Sur le plan économique 9 millions d'emplois sont exposés aux débordements de cours d'eau et plus de 850 000 emplois sont concernés par le phénomène de submersion marine. Ces chiffres témoignent de l'omniprésence du risque inondation en France pour lequel il représente la première menace d'origine naturelle sur le territoire.

La prise en compte du risque d'inondation intervient tout au long de la vie d'un territoire et concerne une multiplicité d'acteurs pouvant agir à différents niveaux, suivant des approches variables en lien avec leurs domaines de compétences.

L'implication des acteurs locaux (collectivités territoriales et leurs établissements publics, gestionnaires de réseaux, particuliers et professionnels de la construction, associations...) est essentielle pour permettre l'émergence d'initiatives locales et nourrir la réflexion autour de la gestion du risque, de la prévention à la crise, mais également pour un retour à la normale dans les meilleures conditions. Les outils et les moyens dont l'Etat dispose ne permettent pas de couvrir tout le territoire ni de mener une réflexion sur l'ensemble des leviers de la gestion des inondations.

Comment le risque inondation est-il défini sur le territoire ? Quel est l'esprit de la politique de prévention à l'échelle nationale et européenne ? Comment les différents acteurs s'en saisissent-ils ? Comment adopter une stratégie globale impliquant tous les acteurs selon leurs moyens d'action ? Quelles évolutions possibles pour la prévention des risques ?

Cette formation apporte des réponses en proposant des pistes méthodologiques pour mieux intégrer le risque d'inondation dans l'action locale, montrant l'importance des initiatives possibles pour chacun. Elle s'adresse à un public non initié d'acteurs du territoire.

## INTERVENANTS



Stéphanie Bidault - Directrice du CEPRI

Margaux Knispel - Chargée de mission au CEPRI

Thibaud Langer - Chargé de mission au CEPRI

## OBJECTIFS



- Acquérir les bases pour comprendre ce qu'est le risque inondation et comment celui-ci est pris en compte de manière réglementaire.

- Découvrir les moyens à la disposition des acteurs territoriaux pour gérer le risque inondation

- Comprendre les perspectives d'évolution des politiques actuelles de la gestion du risque inondation et leurs futurs impacts

## MÉTHODES



Apports méthodologiques et présentation d'applications pratiques par des études de cas.

## DURÉE



Une journée

  
**PROGRAMME**

*9h15 : Accueil des participants*

*9h30 : Début de la formation*

- Introduction

**9h45-12h30 : Comment se définit le risque inondation sur un territoire ? Quels sont les leviers d'actions mobilisables par les acteurs territoriaux pour agir sur celui-ci ?**

- Comprendre ce qu'est le risque inondation. Quel cadre réglementaire pour sa prise en compte à l'échelle des territoires ?
- Identifier les outils à la disposition des différents acteurs pour la prévention du risque inondation

*12h30-14h : Pause déjeuner*

**14h-17h : Quels moyens mobiliser pour la mise en œuvre de mesures de gestion du risque inondation ? Quelles perspectives d'évolution des politiques publiques associées ?**

- Identifier les acteurs et comprendre leurs rôles potentiels dans la mise en place de mesures de gestion du risque inondation
- Connaitre les différents financements possibles et leurs modalités de mise en œuvre
- Comprendre les perspectives d'évolution des politiques de prévention et leurs futurs impacts
- Etude de cas pratiques
- Conclusion
- Bilan et évaluation

*17h : Fin de la formation*

